



Article de recherche

VIOLENCES SEXUELLES COMMISES PAR DES INCONNUS À MADRID ET BARCELONE: UNE ANALYSE SITUATIONNELLE

Traduction en français à l'aide de l'IA (DeepL)

Francisco Pérez Fernández

Docteur en philosophie et en sciences de l'éducation, professeur associé (psychologie criminelle, psychologie de la personnalité et histoire de la psychologie), départements de psychologie et de criminologie et sécurité, faculté des sciences de la santé des hôpitaux HM, université Camilo José Cela.

fperez@ucjc.edu

ID. ORCID : 0000-0002-3039-2397

Google Scholar : https://scholar.google.es/citations?hl=es&user=O_7qrwgAAAAJ

Heriberto Janosch

Docteur en sciences juridiques et économiques,
Professeur d'histoire de la psychologie et des bases biologiques du comportement, Faculté de santé,
Université UNIE

heriberto.janosch@universidadunie.com

ID. ORCID : 0000-0002-0188-2434

Google Scholar : <https://scholar.google.com/citations?user=uA4iKy0AAAAJ>

Enrique López López

Magistrat de l'Audience nationale d'Espagne.
Professeur de droit constitutionnel et de droit de la procédure pénale, Faculté des sciences juridiques et des relations internationales, Université UNIE

enrique.lopezl@universidadunie.com

Francisco López-Muñoz

Docteur en médecine et en chirurgie et docteur en langue et littérature espagnoles, professeur de pharmacologie et vice-recteur pour la recherche et les sciences, faculté des hôpitaux HM des sciences de la santé, université Camilo José Cela.

flopez@ucjc.edu

ID. ORCID : 0000-0002-5188-6038

Google Scholar : <https://scholar.google.es/citations?user=IbuwtWgAAAAJ&hl=es>

Reçu le 28/03/2025

Accepté le 23/05/2025

Publié le 27/06/2025

Citation recommandée : Pérez, F, Janosch, H, López, E et López, F (2025). Violence sexuelle par des inconnus à Madrid et Barcelone : une analyse situationnelle. *Revista Logos Guardia Civil*, 3(2), p.p. 171-196.

Licence : Cet article est publié sous la licence Creative Commons Attribution-NonCommercial-NoDerivatives 4.0 International (CC BY-NC-ND 4.0).

Dépôt légal : M-3619-2023

NIPO en ligne : 126-23-019-8

ISSN en ligne : 2952-394X

VIOLENCES SEXUELLES COMMISES PAR DES INCONNUS À MADRID ET BARCELONE: UNE ANALYSE SITUATIONNELLE

Résumé: INTRODUCTION. 2. HYPOTHÈSE. 3. MÉTHODOLOGIE. 4. RÉSULTATS. 5. DISCUSSION. 6. CONCLUSIONS. 7.

Résumé : Les agressions sexuelles, en tant que crimes particulièrement victimisants et médiatisés, suscitent l'inquiétude, la préoccupation et l'intérêt du public. Par conséquent, elles sont souvent à l'épicentre du débat général sur la politique pénale. Par conséquent, les agressions sexuelles et leurs protagonistes - délinquant et victime - ne sont pas toujours analysés de manière adéquate, traités et compris en dehors des environnements criminologiques, policiers et juridiques. De même, la recherche criminologique elle-même, ainsi que les développements législatifs, juridiques et pénitentiaires liés au sujet - nécessairement controversés - ont souvent tendance à se fondre dans des généralités théoriques difficiles à confronter et même à concilier avec des faits et des cas particuliers qui, lorsqu'ils sont étudiés en détail, semblent impossibles à intégrer dans les cadres explicatifs généraux disponibles. La présente étude, basée sur l'approche de la Théorie de l'Action Situationnelle (TAS) proposée par Wikström et ses collaborateurs et sur l'analyse qualitative et quantitative des sentences judiciaires prononcées dans les provinces de Madrid et de Barcelone, vise à montrer comment les écosystèmes criminels dans lesquels les délits sont commis modifient substantiellement leur déroulement, ainsi que les actions de l'agresseur et de sa victime. Un fait qui peut s'avérer extrêmement utile comme outil d'enquête policière et d'analyse comportementale, ainsi que pour la compréhension des événements criminogénétiques et des dynamiques criminelles spécifiques.

Resumen: Las agresiones sexuales, en tanto que delitos de especial significación victimal y mediática, suscitan gran alarma, preocupación e interés públicos. En consecuencia, suelen formar parte del epicentro del debate general en torno a las políticas criminales. Ello motiva que las agresiones sexuales y sus protagonistas -agresor y víctima- no siempre sean adecuadamente analizados, tratados y entendidos fuera de los entornos criminológicos, policiales y jurídicos. Del mismo modo, la propia investigación criminológica, así como el devenir legislativo, jurídico y penitenciario vinculados al tema -necesariamente controvertido-, tienden a menudo a difuminarse en generalidades teóricas que cuesta confrontar e incluso encajar con hechos y casos particulares que, al estudiarse en detalle, parece imposible de encajar en los marcos explicativos generales de que se dispone. El presente estudio, que se realiza partiendo del enfoque aportado por la Teoría de la Acción Situacional (TAS), propuesta por Wikström y sus colaboradores, y se vale del análisis cualitativo y cuantitativo de sentencias judiciales emitidas en las provincias de Madrid y Barcelona, pretende mostrar cómo los ecosistemas criminales en que se cometen los delitos, modifican sustancialmente su curso, así como las acciones del agresor y su víctima. Un hecho que puede ser extremadamente útil como herramienta para la investigación policial y el análisis de conducta, así como para la comprensión de eventos criminogénéticos y dinámicas criminales específicas.

Mots clés : agression sexuelle, théorie de l'action situationnelle, échelle multidimensionnelle, analyse du comportement.

Palabras clave: Agresión Sexual, Teoría de la Acción Situacional, Escalamiento Multidimensional, Análisis de Conducta.

1. INTRODUCTION

Les agressions sexuelles sont une source de souffrance pour les victimes. Cette situation est aggravée dans les cas qui, pour des raisons particulières, deviennent particulièrement "célestres" et suscitent l'intérêt de l'opinion publique. Le fait est que les agressions sexuelles, souvent très médiatisées, suscitent une grande inquiétude et un débat social, ce qui déclenche généralement des enquêtes et des procès particulièrement médiatiques qui ont un fort impact sur les victimes par le biais d'une victimisation secondaire et d'une *présence ex post*¹ (Gutiérrez de Piñeres, Coronel et Pérez, 2009 ; Domínguez Vela, 2016). Pour fournir quelques éléments de réflexion, il convient de rappeler que, selon l'annuaire statistique du ministère espagnol de l'Intérieur, en 2022, 19 013 délits contre la liberté sexuelle ont été "connus" par les forces et corps de sécurité de l'État (FCSE) - il s'agit de plaintes et d'enquêtes -, dont 11 426 étaient des abus/agressions sexuels et, parmi ceux-ci, 4 270 étaient des abus/agressions sexuels avec pénétration.² L'une des modalités les plus fréquentes de ce type de délit est celle où l'agresseur sexuel, généralement un homme agissant seul, attaque une femme dans le hall d'entrée d'un immeuble résidentiel ou dans le garage, ce pour quoi il est communément appelé "portalero" (Janosch González, Pérez-Fernández et Soto Castro, 2020).

Quoi qu'il en soit, le "chiffre gris" des statistiques reflète les inquiétantes données policières, victimaires et judiciaires qui sous-tendent ce problème : l'élucidation des agressions sexuelles commises par des individus inconnus des victimes est plus complexe que dans les cas où il existe une forme de lien entre la victime et l'agresseur qui permet aux enquêteurs du FCSE d'identifier avec certitude l'agresseur et, le cas échéant, d'obtenir des preuves pouvant être utilisées comme éléments de preuve devant les tribunaux (Corovic, Christianson et Bergman, 2012 ; Janosch, Pérez-Fernández et Herrero, 2025). Il convient de garder à l'esprit que la dynamique cognitivo-comportementale de ces individus tend à fonctionner selon un processus d'escalade, ce qui implique que, par rapport à leur dangerosité potentielle, il est très possible qu'il existe un biais de sérialité - ou du moins de répétitivité - qui les amène à commettre plus d'une agression sexuelle au cours de leur carrière criminelle s'ils ne sont pas identifiés et arrêtés (Pueyo et Redondo Illescas, 2007). D'autant plus que, plutôt qu'un lien direct avec des troubles diagnostiqués plus ou moins graves, cette catégorie de délinquants semble être influencée par un amalgame complexe d'éléments socioculturels, de facteurs de stress de la vie et de structures de personnalité (Arqué-Valle et al., 2024).

D'autre part, et pour développer la dernière idée, il est bien connu que le contexte - environnement matériel et humain - dans lequel le délinquant agit modifie son comportement, de sorte que les stratégies et les ressources qui peuvent être parfaitement

¹ Ces deux types de victimisation sont souvent confondus. La victimisation secondaire concerne les coûts personnels et psychologiques que la victime doit supporter du fait d'être plus ou moins constamment exposée à des situations qui lui font revivre (ou se remémorer) le préjudice subi, et ce de manière répétée (Kühne, 1986). La victimisation *ex post* - également appelée victimisation de "quatrième niveau" - est déclenchée lorsque la personne éprouve du désespoir et de l'impuissance après n'avoir pas reçu l'aide attendue de la part des institutions et des professionnels en qui elle avait confiance (tels que la police, la santé, l'administration, la justice) et dont elle ne reçoit pas le soutien moral et matériel attendu (Triviño, Winberg et Moral, 2021).

² Au total, 14 555 crimes contre la liberté sexuelle ont été résolus, en comptant tous les types de crimes contre la liberté sexuelle, ce qui donne un total de 4 518 "chiffre gris" - crime ayant fait l'objet d'une enquête, mais non résolu - de 4 518 plaintes. En ce qui concerne les abus/agressions avec pénétration, le nombre de cas non résolus en 2022 était de 860 (ministère de l'intérieur, 2023).

utiles dans un certain endroit n'ont pas nécessairement la même valeur d'applicabilité dans un écosystème criminel-délinquant différent. Wikström, face à cette contingence, a développé ce que l'on appelle la théorie de l'action situationnelle de la causalité du crime (ou CAS), dont les propositions fondatrices ont été publiées entre 2004 et 2006 (Serrano Maïllo, 2017). Cette théorie tente d'intégrer, dans le cadre d'une théorie de l'action adéquate, les principaux résultats des formulations théoriques et de la recherche en criminologie, ainsi que les connaissances théoriques et empiriques des sciences sociales et comportementales en général. En effet, les corrélats de la criminalité sont assez bien connus, mais il n'y a guère d'accord sur les causes de la criminalité, qui se présentent comme un mélange confus d'éléments auxquels chaque chercheur attache plus ou moins d'importance en fonction de ses intérêts. Cela explique l'inflation de théories - et les contradictions internes - qui affectent les études criminologiques (Pérez-Fernández, Janosch et Popiuc, 2023).

En bref, la TAS affirme que les actes criminels peuvent être expliqués comme des processus - des mécanismes systémiques et interactifs, mais non déterministes - qui mobilisent des "actions" qui transgressent finalement des règles de conduite formelles ou informelles (Wikström, et al., 2012). Il s'agirait donc d'un sous-ensemble de comportements inclus dans l'ensemble plus général des *actes qui violent les règles de conduite morales*. Bien que ces constructions de conduite morale ne soient spécifiées dans aucune loi et ne constituent donc pas toutes des crimes en soi, elles pourraient répondre aux mêmes mécanismes que ceux qui mobilisent les crimes au sens juridique (Janosch González, 2013). En d'autres termes, la TAS définit le crime comme un acte qui enfreint une règle de conduite établie par la loi - insérée dans le code pénal de chaque État - et qui peut être analysé en termes d'*action morale*. L'action morale, à son tour, serait comprise comme une conduite guidée par des règles qui établissent ce qui, dans certaines circonstances - ou situations - spécifiques, serait bon ou mauvais à faire (Wikström et Treiber, 2016).

Définir le crime en ces termes, comme un acte qui viole une règle de conduite morale incarnée par des lois, présente l'avantage de pouvoir s'appliquer à n'importe quel type de crime, n'importe où et à n'importe quel moment. Ainsi, ce qui est défini est un acte de violation d'une règle de conduite morale qui est spécifiée sous la forme d'une loi particulière "donnée". On peut donc affirmer que la TAS est fondamentalement une théorie générale de l'action morale (Wikström, et al., 2012), car elle expliquerait toutes les actions morales, 2012), car elle expliquerait tous les types de violation des règles morales en tout temps et en tout lieu, en mettant l'accent sur le mécanisme induisant la violation des règles morales, plutôt que sur le contenu de la règle morale désobéie en tant que variable et sujette à une modification constante en fonction des variations de la loi positive particulière dans un espace-temps spécifique (Pauwels, 2018a ; Pauwels, 2018b). Le mécanisme causal de la perception et de l'action serait présent aussi bien dans les petits vols que dans les agressions sexuelles ou les homicides. Conséquence : les politiques pénales, à moyen et long terme, auraient plus de succès si elles visaient l'éducation en conformité avec la règle morale en vigueur, plutôt que la punition ou le simple contrôle (Pérez-Fernández, Janosch et Popiuc, 2023 ; Janosch, Pérez-Fernández, Popiuc et López-Muñoz, 2024).

En fin de compte, c'est l'interaction entre la propension au crime d'une personne donnée et les caractéristiques criminogènes du contexte qui déclenchera le processus qui aboutira - ou non - à l'acte criminel lui-même. La propension à commettre un délit dépend

des normes morales de la personne et de sa capacité à se maîtriser, sachant que cette capacité peut être altérée par la consommation d'alcool ou de drogues, ou par un stress intense accompagné d'un déséquilibre émotionnel. Ces caractéristiques criminogènes du scénario dépendront à leur tour de ce que l'on appelle l'"environnement moral" - celui perçu par l'individu plutôt que l'environnement réel - et de l'existence ou non de facteurs dissuasifs, qui encouragent ou découragent la violation des règles (Wikström, et al., 2012). Le corollaire de tout cela, en ce qui concerne cette étude, est clair : l'agresseur sexuel n'agira pas toujours de la même manière et en toute indépendance du lieu où il se trouve, car la situation générale dans laquelle il est inséré - qu'il faut analyser et comprendre - modifiera nécessairement sa perception des règles, ses considérations morales, son attention aux lois et aux restrictions et, finalement, son action délinquante (Pérez-Fernández, Popiuc et López-Muñoz, 2024).

Considéré de cette manière, on comprendra que pour le CAS, au-delà de toute idée discutable, la nationalité, l'idéologie politique, l'identification sexuelle ou la religion d'une personne ne sont pas en soi des causes de criminalité sous quelque forme que ce soit, ou du moins ne devraient pas être évaluées comme plus importantes que d'autres circonstances personnelles, telles que l'âge ou le niveau d'éducation, parce qu'elles ne sont en fait que des attributs de la personne qui, en outre, sont modifiables. De même qu'il n'est pas logique de dire qu'une personne est plus susceptible de commettre un crime parce qu'elle est plus grande, il n'est pas non plus logique de mettre l'accent sur d'autres attributs personnels qui, en outre, relèveraient du domaine controversé des droits et libertés individuels. Ainsi, des variables telles que la nationalité ou la religion devraient être évaluées avec la même rigueur que d'autres causes contribuant à différentes formes de criminalité reconnues dans la littérature, telles que la pauvreté, le niveau d'éducation, le fait de vivre dans des environnements criminogènes, le manque d'opportunités, la polyconsommation, l'absentéisme scolaire, une compagnie inappropriée, etc. (Pérez-Fernández, Janosch et Popiuc, 2023). En d'autres termes, tout comme il serait absurde de dire qu'une personne commet des crimes - ou n'en commet pas - en raison de la couleur de ses cheveux ou de son poids en kilogrammes, il est également incohérent d'affirmer qu'elle pourrait être amenée à commettre des crimes simplement parce qu'elle est née dans un certain pays, parce qu'elle partage un certain sentiment idéologique, parce qu'elle s'identifie à un genre spécifique ou parce qu'elle pratique une certaine religion (Janosch, Pérez-Fernández et Herrero Roldán, 2024).

1.1. UNE NOTE JURIDIQUE NÉCESSAIRE

Cette introduction se termine en rappelant un fait bien connu, à savoir qu'en Espagne, des changements relativement récents ont été apportés au Code pénal (CP) en ce qui concerne les crimes sexuels, qui sont venus modifier les différentes perspectives existantes en ce qui concerne l'approche policière et judiciaire du problème. Tout d'abord, et en lien avec le modèle TAS décrit plus haut, elles entraînent une modification des comptages statistiques - qui modifieront également les discours médiatiques futurs - dont les effets ne seront perceptibles qu'à moyen terme et, par conséquent, ouvrent de nouvelles perspectives sur la perception générale de la criminalité, ainsi que sur les politiques réactives d'action à son égard, dont les effets sont encore à venir. Il n'est donc pas inutile, pour anticiper la suite et contextualiser les résultats présentés ici, de donner un bref aperçu critique de ces changements.

La LO 10/2022, du 6 septembre, connue sous le nom de *Loi du seul oui est oui*, a entraîné un changement notable en ce qui concerne la prise en compte des délits contre la liberté sexuelle. Ce règlement a introduit des changements significatifs dans le CP, en particulier dans l'unification des délits d'abus et d'agression sexuels, la redéfinition du consentement et la modification des peines associées. Mais, outre ces nouveautés législatives, il a également suscité un débat intense en raison des réductions de peine qui ont eu lieu : 1205 réductions de peine, dont 121 libérations de prison (CGPJ, 2023). L'adoption de cette loi s'inscrit dans le contexte de la nécessité de renforcer la protection de la liberté sexuelle et de garantir une réponse globale à toutes les formes de violence sexuelle.

Avant l'entrée en vigueur de la LO 10/2022, le code pénal espagnol établissait une distinction entre les abus sexuels et les agressions sexuelles. L'abus se référait à des actes sans violence ni intimidation, tandis que l'agression impliquait l'utilisation de la violence ou de l'intimidation. Avec la nouvelle loi, cette distinction disparaît. Ainsi, tout acte sexuel sans consentement est considéré comme une agression sexuelle, qu'il y ait eu ou non violence ou intimidation. Cette unification vise à reconnaître que tout acte sexuel non consenti est une atteinte à la liberté sexuelle d'une personne.

La loi établit que le consentement n'est réputé exister que lorsqu'il a été librement exprimé par des actes qui, compte tenu des circonstances de l'espèce, expriment clairement la volonté de la personne. Cette définition place le consentement au centre des relations sexuelles, éliminant les interprétations qui pourraient justifier des comportements non consensuels. Cela implique que tout acte sexuel non consensuel est une agression, qu'il y ait ou non violence ou intimidation, car l'absence de consentement à elle seule implique une violence implicite. Bien que le consentement ne soit pas explicitement défini, cela ne signifie pas que la jurisprudence n'ait pas compris que ce consentement était substantiel, en tant qu'élément dans ce cas négatif du type, que l'agent a agi : 1) sans le consentement de la personne agressée sexuellement ; 2) par l'existence d'un consentement vicié par des circonstances concomitantes découlant de la position de l'auteur de l'acte, significativement dérivée de la parenté ou d'une situation équivalente, ou de la domination que sa position en tant que conséquence d'une relation de travail, de l'enseignement, de la supériorité, de l'ascendance, même en tant que conséquence d'une différence d'âge par rapport à la victime, pourrait restreindre l'autodétermination sexuelle de la victime ; et 3) que l'agent a profité d'une position de privilège découlant de la vulnérabilité ou de l'état d'inconscience de la victime³. Ces dernières séquences d'atteintes à la liberté sexuelle étaient auparavant classées dans la catégorie des abus sexuels, tandis que les cas où l'auteur agissait contre le consentement de la victime ouvraient la catégorie des agressions sexuelles, étant donné qu'elles étaient commises au moyen de la violence ou de l'intimidation, qui était la caractéristique requise pour une telle agression. Cependant, la concomitance de l'absence de consentement qui imprègne le titre qui englobe ces crimes a toujours été nécessaire, puisqu'il s'agit de crimes contre la liberté sexuelle, qui repose naturellement sur l'existence d'un consentement à la réalisation d'actions à contenu sexuel.

La formule utilisée aujourd'hui par le législateur est donc une formule ouverte, qui a déjà été prise en compte par la jurisprudence, dans des termes similaires, pour

3 Voir, par exemple : STS 3865/2024 ; SAP A 872/2018.

comprendre le consentement comme concomitant. La formule susmentionnée se fonde sur les actes, de sorte que "le consentement n'est réputé exister que lorsqu'il a été librement manifesté par des actes qui, compte tenu des circonstances de l'espèce, expriment clairement la volonté de la personne" (LO 10/2022). Par *actes*, il faut entendre toutes sortes de manifestations ou de signes de la personne qui va consentir, qu'ils soient verbaux, gestuels ou situationnels, mais ils doivent être considérés comme explicites. Ainsi, le consentement est construit comme positif et concluant, et doit être donné librement (implicitement, non vicié : il doit dépendre exclusivement de la volonté de la personne, comme dans tout crime dont l'objet générique de protection est la liberté dans n'importe laquelle de ses expressions).

La réforme motivée par l'approbation de la LO 10/2022 a également ajusté les peines associées aux délits sexuels. Par exemple, les agressions sexuelles sans pénétration étaient auparavant punies d'une peine de 1 à 5 ans de prison, alors que la nouvelle loi établit une fourchette de 1 à 4 ans. Dans le cas des agressions avec pénétration, la peine minimale est ramenée de 6 à 4 ans, tandis que la peine maximale reste de 12 ans. Ces modifications ont fait l'objet de controverses, notamment en raison de l'effet de leur application rétroactive au profit des condamnés. L'application rétroactive de la loi, principe de base du droit pénal lorsqu'une règle favorise le délinquant, a conduit à la révision de nombreuses condamnations définitives. Cet effet imprévu a suscité un débat intense sur la nécessité d'adapter la loi pour éviter des conséquences indésirables, ce qui a finalement été fait par la LO 4/2023, du 27 avril.

Il ne fait aucun doute que la loi organique 10/2022 a été guidée par un objectif louable de protection de la liberté sexuelle en unifiant les infractions et en mettant l'accent sur le consentement. Toutefois, la réduction des peines dans certains cas a mis en évidence la complexité de la réforme du CP, de sorte qu'il est essentiel que les changements futurs examinent en détail les implications pratiques des modifications législatives pour garantir une protection efficace des victimes et une punition adéquate des auteurs. La controverse décrite ci-dessus est née du fait que les limites maximales et minimales de la peine ont été abordées sans prévoir la possibilité d'introduire une disposition transitoire. Dans une démocratie, le CP est un instrument extrêmement important qui doit rester à l'écart des idéologies et du sectarisme.

2. HYPOTHÈSE

Il est vrai que la législation à appliquer est la même à Madrid et à Barcelone, et que les conditions de son application sont identiques, ce qui signifie que l'approche juridique initiale - et ses vicissitudes - sera fondamentalement la même. Cependant, si l'on prête attention au modèle TAS décrit ci-dessus, il devient clair que, en acceptant que le contexte dans lequel le délinquant potentiel développe ses activités modifie son comportement, cela implique que les stratégies et les ressources qui peuvent être parfaitement utiles dans la province de Madrid n'ont pas nécessairement la même valeur d'applicabilité dans un autre écosystème criminel-délinquant différent, comme celui de la province de Barcelone, dans lequel, en outre, il opère sous le contrôle de forces de police et de modèles pénitentiaires qui sont également différenciés.

Par conséquent, l'intérêt de cet article repose sur la formulation et l'étude d'une hypothèse de base : les agressions sexuelles perpétrées dans la province de Madrid doivent être, d'une certaine manière et dans la mesure où elles sont médiatisées par

différents modèles d'action situationnelle, significativement différentes des agressions sexuelles commises dans la province de Barcelone.

3) MÉTHODOLOGIE

Il est vrai que la recherche criminologique ne trouve pas de données suffisantes ou appropriées dans les différentes bases de données publiques en Espagne pour tester ses approches. Le problème, déjà largement critiqué par d'autres chercheurs, réside dans le fait que ces informations sont collectées à des fins publiques-administratives qui répondent aux compétences de l'organisme compétent, et donc prennent rarement en compte les besoins des chercheurs et tendent à répondre à d'autres critères qui ne sont pas cohérents avec les prétentions de la science (Linde et Aebi, 2021). Les informations fournies par le Centre de documentation judiciaire (CENDOJ) du Conseil général du pouvoir judiciaire (CGPJ) sont toutefois particulièrement exceptionnelles, car elles offrent des données non filtrées, ce qui permet aux chercheurs de les traiter en fonction de leurs besoins spécifiques. Cependant, compte tenu d'autres lacunes inhérentes à la nature même de cette base de données, la documentation qu'elle fournit doit être correctement catégorisée et filtrée, sur la base de critères de départ très spécifiques (Janosch, Pérez-Fernández, Nut et Marset, 2023). Enfin, les informations fournies par le CENDOJ sont anonymes, publiques et libres de droits.

Compte tenu de ce qui précède, 76 cas d'agressions sexuelles commises par un auteur initialement inconnu de la victime dans les provinces de Madrid et de Barcelone ont été analysés dans le cadre de cette étude, sur la base de l'analyse des décisions judiciaires publiées dans la base de données CENDOJ. La taille de l'échantillon correspond à une représentation du nombre total d'agressions sexuelles connues et jugées commises par des auteurs inconnus dans les provinces indiquées. Les critères d'inclusion définis sont les suivants :

1. L'agresseur sexuel était un homme inconnu de la victime jusqu'à au moins 24 heures avant le crime, et il agissait toujours seul.
2. La victime, toujours de sexe féminin, était âgée de 16 ans ou plus au moment de l'infraction.
3. Les cas sont légalement définis, dans la phrase elle-même, comme des "agressions sexuelles" (pénétration effective ou au moins tentative de pénétration avec un pénis, à travers le vagin, la bouche et/ou l'anus ; ou pénétration effective avec des doigts ou d'autres objets, à travers le vagin et/ou l'anus).

Sur la base de ces critères d'inclusion, 38 crimes ont été trouvés, par hasard, dans la province de Madrid et 38 dans la province de Barcelone. Les analyses ultérieures ont été effectuées à l'aide du logiciel statistique R version 4.4.2 (2024), *Pile of Leaves*, Copyright (C) 2024 The R Foundation for Statistical Computing. Bibliothèques utilisées : *vegan*, *ggplot2*, *ggrepel*, *cluster*, *factoextra*, *readxl*, *mclust* et *clue*.

3.1. CATÉGORISATION DES ARRÊTS

Afin de compiler correctement les données issues des jugements en vue d'une analyse statistique ultérieure, les critères et les nomenclatures décrits ci-dessous ont été respectés :

- Le casier judiciaire de l'accusé. Ceux-ci sont codés dans des variables appelées *Ag_Sex* (dossier judiciaire pour infraction sexuelle), *Ag_Theft* (dossier judiciaire pour vol), *Ag_Viol* (dossier judiciaire pour violence non sexuelle) et *Ag_Unesp* (dossier judiciaire pour infraction non spécifiée). Ces variables ont été codées dans la base de données de la manière suivante : 0 si le délinquant n'a pas d'antécédents ou de problèmes psychiatriques, 1 s'il en a, et 2 si aucun de ces éléments n'est mentionné dans la condamnation.
- Variables situationnelles spécifiques. Un groupe de sept variables répond à des circonstances situationnelles liées au viol lui-même - elles pourraient être considérées comme "scénographiques". La victime peut avoir résisté ou non à la commission du crime (*Ver_Resist*) ; elle peut avoir crié à l'aide ou non (*Ver_Shout*) ; des tiers, tels que d'éventuels témoins ou des forces de police alertées par l'événement, peuvent avoir été présents ou non lors de la commission de l'agression sexuelle (*Ver_Third*) ; ou le viol peut avoir été interrompu ou non pour une raison ou une autre (*Ver_Inte*). En ce qui concerne l'agresseur sexuel, on suppose qu'il a pu agir sous l'influence de l'alcool (*Ver_Alc*) ou de la drogue (*Ver_Drug*), voire que ses capacités volitives et intellectuelles ont été diminuées (*Ver_Vic*). Dans tous les cas détectés, les variables ont été codées 0 (absence du comportement), 1 (présence du comportement) ou 2 (comportement non mentionné dans la phrase).
- Le comportement sexuel de l'auteur de l'infraction. Les variables suivantes prennent trois valeurs possibles, 0 indiquant l'absence de comportement, 1 indiquant la présence d'un comportement et 2 indiquant un comportement non enregistré dans le dossier judiciaire. Les variables *Ver_Vag*, *Ver_Anal* et *Ver_Fel* indiquent que la victime a subi une pénétration avec le pénis dans le vagin, l'anus ou la bouche, respectivement. Les variables *Ver_Vag_Attempt* et *Ver_Anal_Attempt* indiquent que l'agresseur sexuel a tenté sans succès de pénétrer la victime avec son pénis dans le vagin ou l'anus, respectivement. La variable *Ver_Finger* indique que l'agresseur a pénétré la victime avec ses doigts dans le vagin ou l'anus.
- Comportements non sexuels de l'agresseur. Ces variables ont également pris les valeurs 0 (absence), 1 (présence) et 2 (pas d'enregistrement). Si l'agresseur a approché la victime au moyen d'une manœuvre trompeuse, la variable *Ver_Con* a été codée 1. Si l'agresseur a attaqué la victime par surprise, la variable *Ver_Surp* a été codée 1. S'il a utilisé une arme quelconque (généralement un couteau), la variable *Ver_Weap* a été codée 1. Si la victime s'est fait voler des objets de valeur (argent, téléphone portable, carte de crédit, etc.), la variable *Ver_Val* est codée 1. Si le vol concerne des objets personnels (sous-vêtements, photos, journal intime, etc.) susceptibles d'être utilisés à des fins fétichistes, la variable *Ver_Pers* est codée 1.
- Autres variables. Elles sont apparues en relation avec d'autres questions alternatives soulevées par les arrêts et qui présentent un intérêt pour l'analyse détaillée des affaires. Ainsi :
 - a. Le délinquant sexuel a-t-il fait preuve de connaissances médico-légales dans son comportement (utilisation de préservatifs, de gants, nettoyage, etc.) Si oui, la variable *Ver_Fore* a été codée à 1.
 - b. Le délinquant sexuel a-t-il agi entre 22 heures et 6 heures, heure locale ? Dans l'affirmative, la variable *Ver_Darkness* a été codée 1.

- c. L'auteur de l'infraction a-t-il agi entre un vendredi à midi et le lundi suivant à midi ? Si la réponse à cette question est positive, la variable *Ver_Wend* (week-end) est codée 1.

4. RÉSULTATS

Le tableau 1 montre le pourcentage de présence des variables décrites ci-dessus dans les condamnations pour agression sexuelle concernant les provinces de Madrid et de Barcelone. Comme le montre le tableau 2, deux variables présentent une différence significative entre Madrid et Barcelone, et une variable n'est pas significative, mais se situe à la limite de la signification $-p \leq 0,05$ -. On constate également que les délinquants sexuels agissent davantage sous l'influence de drogues et utilisent plus d'armes dans la province de Barcelone qu'à Madrid. Cependant, les pénétrations vaginales sont plus nombreuses dans les cas détectés à Madrid que dans ceux condamnés à Barcelone.

Tableau 1. Pourcentages de "présence" des différents comportements liés aux crimes analysés.

Variables	Signification	Madrid	Barcelone
Ag_Sex	Casier judiciaire de l'auteur d'infractions sexuelles.	5,3%	13,2%
Ag_Theft	Casier judiciaire de l'agresseur pour vol.	13,2%	13,2%
Ag_Viol	Le casier judiciaire de l'auteur de violences non sexuelles.	10,5%	10,5%
Ag_Unesp	Dossier judiciaire pour un délit non spécifié.	15,8%	15,8%
Ver_Resist	La victime a résisté.	52,6%	60,5%
Ver_Shout	La victime a crié.	23,7%	28,9%
Ver_Third	Des tiers alertés sont apparus.	31,6%	18,4%
Ver_Inte	L'agression sexuelle a été interrompue par des circonstances inattendues.	28,9%	34,2%
Ver_Alc	L'agresseur était sous l'influence de l'alcool.	5,3%	21,1%
Ver_Drug	L'agresseur était sous l'influence de drogues.	5,3%	28,9%
Ver_Vic	L'auteur avait des capacités volitives et intellectuelles réduites.	7,9%	18,4%
Ver_Vag	La victime a subi une pénétration vaginale.	76,3%	50,0%
Voir_Anal	La victime a subi une pénétration anale.	7,9%	15,8%
Ver_Fel	La victime a subi une pénétration orale (fellation).	34,2%	47,4%
Ver_Vag_Attemp	Une tentative de pénétration vaginale a échoué.	7,9%	13,2%
View_Anal_Attemp	Il y a eu une tentative de pénétration anale qui n'a pas abouti.	10,5%	10,5%
Ver_Finger	L'agresseur a pénétré la victime avec ses doigts dans le vagin ou l'anus.	13,2%	13,2%
Voir_Con	L'agresseur a approché la victime par la ruse.	55,3%	36,8%
Voir_Surp	L'agresseur s'est approché par surprise de la victime.	44,7%	63,2%
Ver_Weap	L'agresseur a utilisé une arme quelconque.	23,7%	47,4%
Ver_Vehi	L'agresseur s'est rendu sur les lieux de l'agression à bord d'un véhicule.	10,5%	5,3%
Ver_Val	L'agresseur a dérobé des actifs financiers à la victime.	36,8%	36,8%
Voir_Pers	L'agresseur a pris un objet pouvant être utilisé comme fétiche.	7,9%	5,3%
Ver_Fore	L'agresseur a fait preuve d'expertise médico-légale.	5,3%	15,8%

Ver_Darkness	L'agression a été commise entre 22 heures et 6 heures.	42,1%	39,5%
Ver_Wend	Le vol a été commis pendant le week-end (entre le vendredi midi et le lundi midi).	71,1%	60,5%

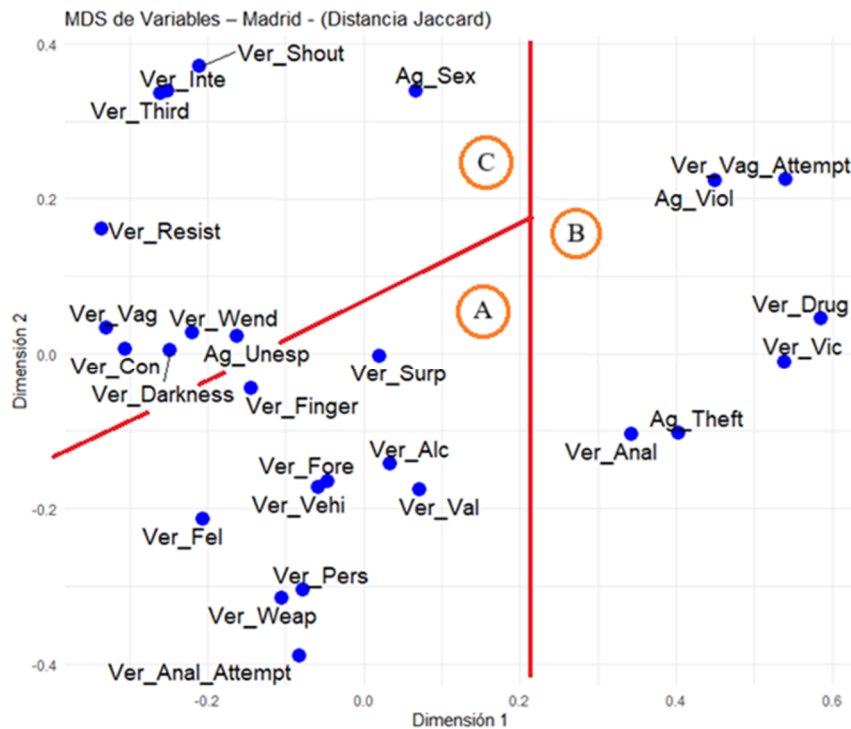
Tableau 2 : Variables qui ont montré des différences significatives entre les agressions sexuelles commises par des inconnus à Madrid et à Barcelone.

Variable	Valeur p	Test utilisé
Ver_Drug	0,012	Exact de Fisher
Ver_Vag	0,032	Khi-deux
Ver_Weap	0,055	Khi-deux

Le résultat de la procédure d'échelle multidimensionnelle (MDS) pour les cas madrilènes est visible dans la figure 1. Les 3 clusters trouvés (A, B et C, dans la figure), formés par les regroupements des données et qui déterminent autant de typologies, ont été trouvés au moyen de l'analyse de *clustering K-Means*. Les typologies détectées dans la province de Madrid, analysées indépendamment, seraient les suivantes :

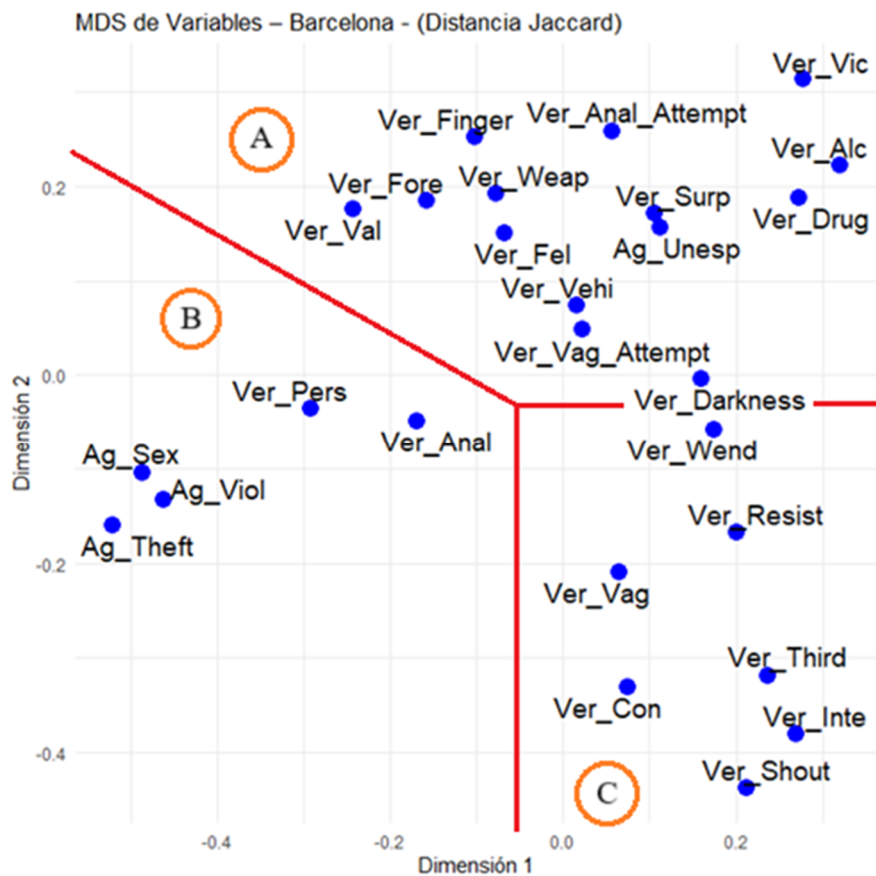
- Le type A, impulsif, est une personne ayant déjà commis d'autres agressions sexuelles, qui agit généralement dans l'obscurité, pendant le week-end, et s'approche de la victime en utilisant des subterfuges. Cependant, la victime résiste souvent et crie, alertant des tiers, de sorte que le viol, malgré l'existence d'une pénétration anale ou vaginale, est interrompu. Néanmoins, la victime peut être dépouillée de ses objets de valeur.
- Le type B, de nature polyvalente, montre un délinquant sexuel qui agit sous l'influence de drogues et dont les capacités intellectuelles et/ou volitives sont donc diminuées. Dans ce cas, où le délinquant peut avoir des antécédents de vol et d'autres crimes violents, il y a généralement une tentative infructueuse de pénétration vaginale, ainsi que de pénétration anale. On pourrait éventuellement penser à une personne dont le raisonnement est altéré, initialement motivée par le vol, qui tente de profiter de l'occasion.
- Le type C suggère la présence d'un agresseur sexuel planifié et plus spécialisé, doté d'une certaine connaissance de la médecine légale, qui se déplace dans un véhicule et qui utilise un type d'arme pendant l'agression afin d'intimider et de soumettre la volonté de ses victimes. Dans ce cas, l'agresseur consomme généralement de l'alcool et force la victime à lui faire une fellation, peut tenter une insertion vaginale avec ses doigts et une pénétration anale. Ce troisième type d'agresseur prélève généralement des objets sur la victime pour en faire des fétiches ou des trophées.

Figure 1 : Échelle multidimensionnelle des agressions sexuelles commises à Madrid.



Comme dans le cas précédent, les 3 clusters (A, B et C dans la figure), formés par les regroupements des données, ont été trouvés au moyen de l'analyse de *clustering K-Means*. Les typologies détectées dans la province de Barcelone sont les suivantes :

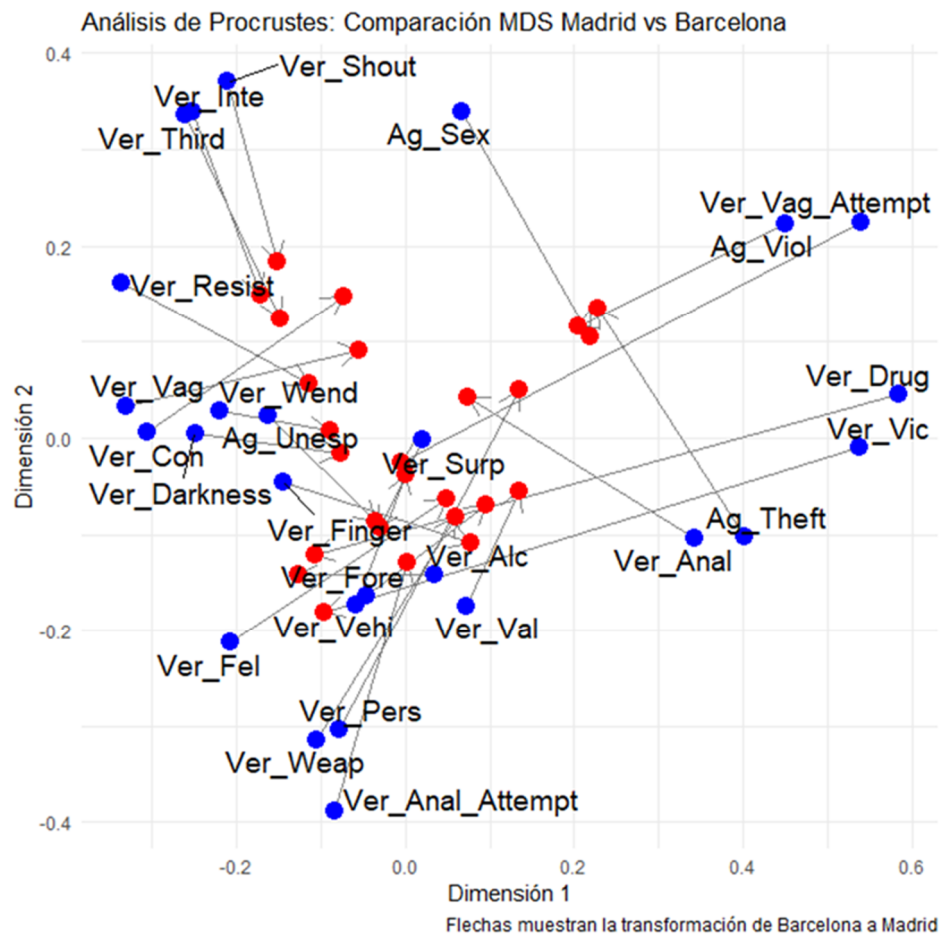
- Le type A, biais occasionnel, serait une personne ayant une certaine conscience médico-légale, qui se déplace en véhicule, consomme de la drogue et a des antécédents d'autres délits non spécifiés dans la peine. Cette personne, qui utilise souvent des armes pour maîtriser la victime et qui est sous l'influence de drogues et d'alcool, aborde ses victimes par surprise et peut essayer de les forcer à lui faire une fellation. Après avoir introduit ses doigts dans les parties génitales de la victime, et de manière indistincte, il tente de procéder à une pénétration anale et/ou vaginale, mais n'y parvient généralement pas.
- Le type B, très polyvalent, polycriminel et donc mal défini, est un délinquant ayant des antécédents d'autres délits sexuels, de vols et de violences non sexuelles, qui prélèvera sur la victime des objets sans valeur apparente pouvant être utilisés comme fétiches.
- Le type C, biais occasionnel et récréatif, opère la nuit et généralement le week-end. Il approche la victime par la tromperie et/ou divers subterfuges afin de procéder à la pénétration vaginale, mais en l'absence d'armes ou de planification préalable pour faciliter ses activités, la victime résistera, criera et alertera des tiers susceptibles d'interrompre l'agression.

Figure 2 : Échelle multidimensionnelle des agressions sexuelles commises à Barcelone.

Afin de comparer les agressions et les typologies présentes dans les deux contextes, le test de Procrustes a été appliqué aux échelles multidimensionnelles (MDS) qui montrent les clusters/typologies de Madrid et de Barcelone, de manière à obtenir la meilleure adéquation entre les deux. À l'issue de ce processus, l'indice de Jaccard (0,393) et l'indice ARI (0,332) ont été calculés. Il en résulte un chevauchement et une différenciation des typologies décrites pour chacun des contextes criminels. La figure 3 est le résultat du test de Procrustes visant à comparer le résultat du MDS appliqué aux données de Madrid avec le résultat du MDS appliqué aux données de Barcelone⁴. Il est important de souligner ici que l'analyse de Procrustes est utile pour évaluer la similarité entre deux configurations spatiales - ou nuages - de données. Les résultats obtenus par cette procédure montrent donc comment les configurations spatiales des données de Madrid et de Barcelone s'alignent après une transformation optimale (rotation, mise à l'échelle et translation) visant à minimiser autant que possible les différences entre elles.

⁴ L'analyse de Procrustes est un processus de transformation euclidienne dans la série des méthodes statistiques qui appliquent la théorie des groupes à l'analyse d'ensembles de données homogènes afin de les comparer entre eux et de faire des déductions à partir de ces comparaisons. C'est l'une des procédures incluses dans ce que l'on appelle "l'analyse statistique multivariée". Son nom vient du mythe de Procrustes, l'un des fils de Poséidon, qui était aussi un terrible tueur en série. Il possédait une maison où il hébergeait les voyageurs fatigués qui s'aventuraient dans la région. Il les invitait à s'allonger sur un lit de fer qu'il attachait, pendant leur sommeil, pieds et mains aux quatre coins. Si la victime propitiatoire est si grande que son corps dépasse le lit, Procusto scie les parties saillantes de son corps. Si elle était plus courte que le lit, il la martelait pour l'étirer aux bonnes dimensions (Hurley et Cattell, 1962 ; Gower, 1975).

Figure 3 : Comparaison entre les DME des provinces de Madrid et de Barcelone.



4.1. TYPOLOGIES A

Dans le cas de Madrid, comme indiqué plus haut, ce groupe regroupe des variables liées à des délits où il y a vol d'objets ou une agression moins violente en termes physiques. À Barcelone, en revanche, on observe dans ce groupe une prédominance de délinquants ayant des antécédents de délits violents et de vols, sans variables indiquant directement une violence sexuelle consommée.

Les principales différences entre les deux environnements sont liées aux antécédents judiciaires, puisque dans le cas de Barcelone, il y a une forte présence de délinquants ayant des antécédents de délits sexuels, de vols et de violences. À Madrid, en revanche, le groupe est davantage lié au vol de biens matériels, de trophées ou de fétiches. Des variations significatives peuvent également être observées en ce qui concerne les agressions sexuelles proprement dites. Alors que dans les cas de la province de Barcelone, il y a une plus grande relation avec la pénétration anale, à Madrid, on observe des tentatives infructueuses de pénétration anale et des agressions avec les doigts ou la fellation.

En règle générale, on peut indiquer que dans le groupe A, pour Madrid, il y a plus de cas de tromperie, de subterfuge ou d'excuse pour approcher la victime et de vol, tandis

qu'à Barcelone, le casier judiciaire du délinquant devient un facteur clé à prendre en compte lors de l'évaluation de sa dangerosité potentielle.

4.2. TYPOLOGIES B

En ce qui concerne Madrid, les variables incluses dans ce groupe indiquent un profil d'agresseurs ayant un casier judiciaire pour des délits violents et/ou sexuels, ainsi que des circonstances dans lesquelles l'agresseur est sous l'influence de diverses substances. La victime, quant à elle, subit une agression sexuelle consommée ou une tentative d'agression sexuelle. En ce qui concerne Barcelone, les variables fournissent un profil d'agresseurs sans antécédents judiciaires spécifiques, mais avec des caractéristiques qui reflètent une planification claire de l'attaque et une consommation de substances.

Les principales différences en termes d'antécédents judiciaires sont que, pour Madrid, il y a une présence plus claire d'antécédents de vol et de violence, tandis qu'à Barcelone, il y a une catégorie plus ambiguë d'antécédents non spécifiés. En ce qui concerne le mode opératoire de l'agresseur, dans les cas de Barcelone, il y a plus de preuves de planification, comme le montre la présence très systématique de l'utilisation de la tromperie, de véhicules et d'armes. À Madrid, en revanche, la violence directe semble jouer un rôle beaucoup plus important.

En ce qui concerne la consommation de substances et l'agression sexuelle elle-même, on observe dans les deux cas la présence de drogues ou d'alcool, mais à Madrid, la violence sexuelle est plus évidente en termes d'agressions consommées. À Barcelone, dans le cadre du type B, on observe une plus grande tendance aux tentatives d'agression infructueuses, mais avec des méthodes plus diverses telles que la pénétration avec les doigts.

4.3. TYPOLOGIES C

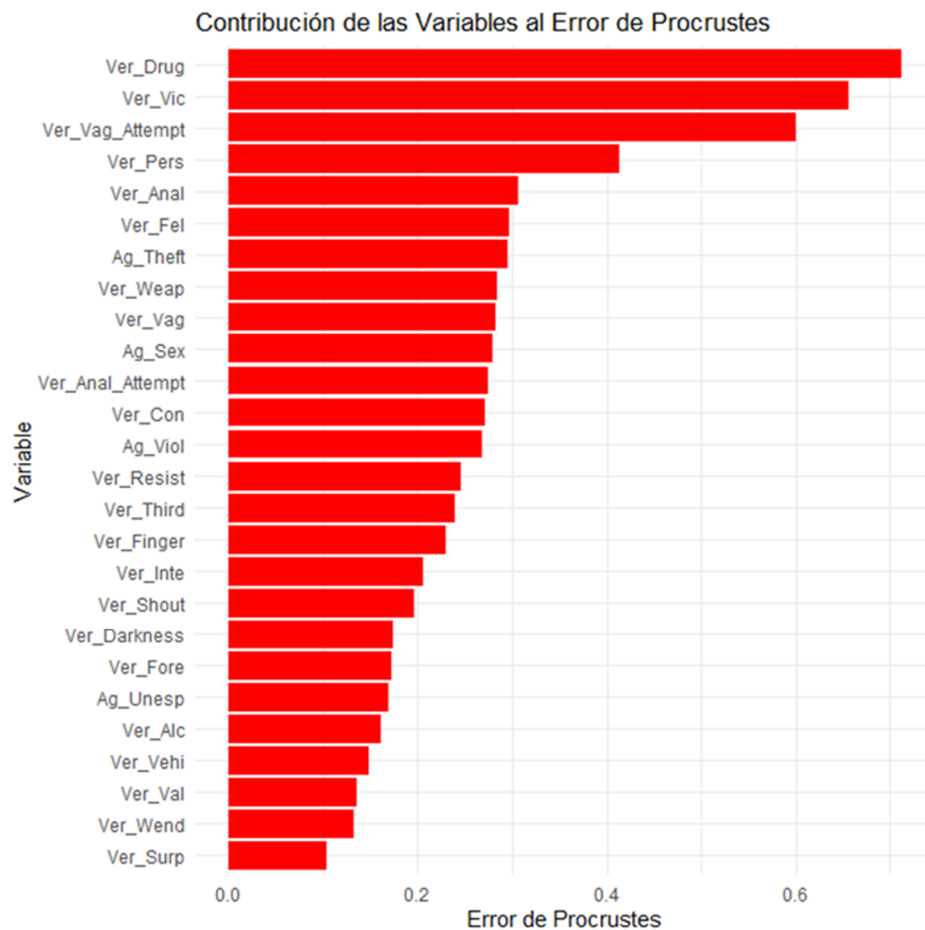
Dans le contexte de Madrid, les variables de ce groupe reflètent des agresseurs qui n'ont pas nécessairement un casier judiciaire grave, mais qui agissent de manière impulsive, sans grande planification et dans des environnements où la victime tente de résister et où il y a généralement l'intervention d'une tierce personne. Dans le cas de Barcelone, on trouve également des agressions interrompues, mais qui mettent moins l'accent sur l'utilisation de la tromperie pour approcher la victime et sur l'intervention de tiers qui peuvent contrecarrer l'agression.

Les principales différences, en ce qui concerne les antécédents judiciaires, sont liées à Madrid au fait que ce groupe comprend des agresseurs ayant des antécédents de délits sexuels, alors qu'à Barcelone, il n'est pas fait mention de tels antécédents. Comme nous l'avons déjà mentionné, dans les deux cas, il y a une résistance de la part de la victime et une éventuelle interruption de l'agression, mais à Madrid, il y a plus de variables associées à la présence de tiers. De même, dans les agressions commises dans la province de Madrid, la nuit est un facteur plus important, alors qu'à Barcelone, la variable de la nuit n'apparaît pas dans ce groupe.

La figure 4, quant à elle, est illustrative en ce sens qu'elle représente la contribution de chaque variable à l'erreur de Procrustes, c'est-à-dire à la non-concordance des deux ensembles de données. Elle indique quels aspects de l'agression diffèrent le plus entre les

configurations de données trouvées entre les groupes de Madrid et de Barcelone après transformation.

Figure 4 : Différences de chacune des variables dans la position spatiale du MDS obtenu avec les données de Madrid et de Barcelone.



Plusieurs éléments doivent être pris en compte dans l'interprétation générale des résultats décrits ci-dessus :

1. Nombre d'objets et de dimensions : 26 variables ont été comparées dans un espace bidimensionnel.
2. Mesure d'adéquation (somme des carrés de Procrustes) : 2,6286, indique le niveau de différence entre les configurations avant et après la transformation.
3. L'erreur quadratique moyenne de Procrustes (RMSE) : 0,31796, représente l'ampleur moyenne de l'erreur dans l'alignement des points (tableau 3).

Distribution des erreurs quadratiques moyennes trouvées dans l'analyse de Procrustes.

Erreur minimale	0,1041
Premier quartile (Q1)	0,1719
Moyen	0,2568
Troisième quartile (Q3)	0,2919
Erreur maximale	0,7121

Compte tenu de tout ce qui précède, les données du tableau 3 suggèrent que la plupart des variables ont une erreur d'ajustement relativement faible, mais que certaines ont des erreurs plus élevées. En tout état de cause, pour obtenir le meilleur ajustement possible des graphiques présentés dans les figures 1 et 2, il a fallu effectuer une rotation de 180°, avec une translation pratiquement nulle et une mise à l'échelle d'environ 0,5. Cela n'a pas impliqué une altération significative des résultats et a répondu au fait que le graphique de la province de Barcelone avait une taille linéaire d'environ la moitié de celle obtenue avec les données de la province de Madrid, ce qui a empêché d'effectuer des comparaisons adéquates. Le fait est que les configurations de Madrid et de Barcelone sont similaires en termes de structure, mais différentes en termes d'échelle et d'orientation. Cela indique en soi qu'il existe des différences entre les données des deux provinces qui ne peuvent être ignorées et que, par conséquent, nous avons affaire à des réalités différentes par rapport à l'objet de l'étude. Ainsi, bien que la correspondance entre les ensembles de données soit acceptable, certains items présentent des erreurs plus élevées qui indiquent des différences dans la façon dont certains types d'agression - et les comportements des délinquants - sont structurés dans les deux provinces.

Une fois cette précision apportée, un examen plus approfondi de la figure 3 montre que les points bleus représentent la configuration originale de Madrid avant la transformation, tandis que les points rouges représentent la configuration transformée de Barcelone afin de s'aligner sur celle de Madrid. Les flèches indiquent l'ampleur et la direction de l'ajustement nécessaire pour aligner Barcelone sur Madrid. Comme le montrent les résultats numériques, la structure de Barcelone a subi une rotation de près de 180°, ainsi qu'une mise à l'échelle par rapport à la procédure de Procrustes, afin de l'aligner sur celle de Madrid. Cela est évident car certains points bleus et rouges se trouvent dans des positions opposées dans certaines zones. Les points dont les lignes sont plus longues et qui se rapportent à la même variable indiquent qu'il existe des différences significatives dans la représentation de cette variable entre les deux villes. Par exemple, *Ver_Drug*, *Ver_Vic* et *Ver_Vag_Attempt* montrent des décalages importants, ce qui suggère que la représentation spatiale de Madrid dans le MDS est différente de celle de Barcelone.

D'autre part, dans les zones où la concordance est la plus élevée, c'est-à-dire là où les variables où les points rouges et bleus sont proches, des structures similaires sont suggérées dans les deux provinces. Par exemple, *Ver_Finger*, *Ver_Fore* et *Ver_Alc* présentent moins de déplacements, ce qui indique que leurs structures sont similaires dans les deux villes. La structure générale des types d'agressions et des comportements qui y sont liés est similaire dans les deux villes, mais avec des différences intéressantes en termes d'orientation et d'échelle. Comme nous l'avons déjà vu, certaines variables présentent une plus grande divergence, comme dans les cas de *Ver_Drug*, *Ver_Vic* et *Ver_Vag_Attempt*, ce qui indique que ces facteurs sont perçus ou structurés différemment dans chaque province. D'autres variables ont des structures similaires, suggérant des modèles communs d'agression et de réponse dans les deux villes que la criminologie devrait expliquer afin d'approfondir son champ de recherche et ne pas se contenter de supposer.

De telles différences dans les structures des MDS correspondants de Madrid et de Barcelone doivent nécessairement être liées aux typologies trouvées par la procédure *K-Means*. Reportez-vous maintenant à la figure 4, qui vous aidera à clarifier numériquement

ce qui se passe. Les variables présentant l'erreur de Procrustes la plus élevée - c'est-à-dire celles qui diffèrent le plus entre les deux villes - sont les suivantes :

- *Ver_Drug* (0.71) : L'auteur de l'infraction était sous l'influence de drogues.
- *Ver_Vic* (0.66) : Les capacités volitives et intellectuelles du délinquant sont altérées.
- *Ver_Vag_Attempt* (0.60) : La tentative de pénétration vaginale a échoué.
- *Ver_Pers* (0,41) : L'auteur a volé un objet pouvant être utilisé comme fétiche.
- *Ver_Anal* (0,30) : La victime a subi une pénétration anale.
- *Ver_Fel* (0,29) : La victime a subi une pénétration orale (fellation).
- *Ag_Theft* (0,29) : Dossier judiciaire du délinquant pour vol.
- *Ver_Weap* (0.28) : L'agresseur a utilisé une arme quelconque. Il existe des différences dans les agressions où l'agresseur utilise une arme, plus fréquentes à Barcelone.
- *Ver_Vag* (0,28) : La victime a subi une pénétration vaginale.

5. DISCUSSION

Il semble évident que l'étude comparative entre les agressions sexuelles commises par des étrangers dans les provinces de Madrid et de Barcelone a révélé des différences significatives dans la manière dont ces crimes sont perpétrés dans chacun des contextes et que, par conséquent, l'hypothèse initiale est remplie. L'analyse de 76 cas extraits de décisions judiciaires et examinés à l'aide de tests statistiques robustes - test exact de Fisher, chi-carré, échelle multidimensionnelle et analyse de Procrustes - a permis d'identifier des schémas distinctifs dans les agressions sexuelles commises dans les deux territoires.

En ce qui concerne la pertinence des statistiques utilisées, l'utilisation du test exact de Fisher et du chi-carré pour comparer la présence de certaines caractéristiques dans les crimes commis à Madrid et à Barcelone a permis d'établir des différences significatives - ou presque - sur des aspects clés tels que la consommation de drogues par l'agresseur (*Ver_Drug*, $p = 0,012$), l'utilisation d'armes (*Ver_Weap*, $p = 0,055$, à la limite de la significativité) et la pénétration vaginale (*Ver_Vag*, $p = 0,032$). Ces tests étaient appropriés pour évaluer les associations entre des variables catégorielles dans un ensemble de données représentatif mais relativement petit.

Les analyses MDS et *K-means* ont permis d'identifier des typologies de délinquants et des modèles d'agression dans chaque province, montrant des différences structurelles dans la façon dont ces crimes sont commis. L'analyse Procrustes a montré - toujours dans le cadre de l'échantillon de référence, ce qui doit inciter à une prudence raisonnable - que, bien que la structure des agressions sexuelles soit similaire dans les deux régions, l'échelle et l'orientation des facteurs diffèrent de manière significative, indiquant des schémas spécifiques dans chaque région.

En ce qui concerne les différences entre Madrid et Barcelone, l'analyse statistique et spatiale des données a révélé que, bien que les crimes sexuels commis par des étrangers présentent des similitudes structurelles à Madrid et à Barcelone, il existe des différences importantes dans les méthodes et les circonstances des agressions, ce qui souligne

l'importance d'une étude détaillée des deux écosystèmes criminels, comme mentionné dans l'introduction, et comme prévu par le TAS :

- Une plus grande consommation de drogues par les délinquants à Barcelone : 28,9% des délinquants étaient sous l'influence de drogues au moment de l'infraction, contre seulement 5,3% à Madrid. Cela pourrait indiquer une plus grande association entre la consommation de substances et l'agression à Barcelone ou un contexte criminologique différent dans lequel les délinquants de Barcelone ont plus d'antécédents de consommation de drogues au moment de l'agression.
- Une plus grande utilisation d'armes dans la province de Barcelone : 47,4% des agresseurs ont utilisé un type d'arme pour maîtriser la victime, alors qu'à Madrid ce pourcentage est de 23,7%. Cela suggère un degré plus élevé de violence instrumentale dans les agressions commises à Barcelone, qui pourrait être lié à des facteurs environnementaux ou criminologiques spécifiques au contexte.
- Différences dans la manière de perpétrer l'agression sexuelle : à Madrid, la pénétration vaginale était plus fréquente (76,3%) qu'à Barcelone (50%). En revanche, les agressions avec pénétration orale (fellation) sont plus fréquentes à Barcelone (47,4%) qu'à Madrid (34,2%). De même, la pénétration anale était également plus fréquente à Barcelone (15,8%) qu'à Madrid (7,9%).
- Différences dans la stratégie d'approche de l'agresseur : à Madrid, les agresseurs ont utilisé davantage de stratégies de tromperie, de distraction ou de subterfuge pour approcher la victime (55,3 %) qu'à Barcelone (36,8 %). En revanche, un plus grand nombre d'attaques surprises et non planifiées ont été observées à Barcelone (63,2 % contre 44,7 % à Madrid). Cela suggère que les agresseurs de la province de Barcelone optent plus fréquemment pour des attaques directes et violentes, tandis que ceux de Madrid recourent davantage à la manipulation et à la tromperie pour réduire la résistance de la victime potentielle.
- Différences dans la réaction de la victime et l'interruption de l'acte criminel : les victimes de Barcelone ont eu tendance à résister dans une plus grande proportion (60,5 %) que celles de Madrid (52,6 %). C'est peut-être pour cette raison que l'interruption de l'agression en raison de circonstances inattendues a été plus fréquente à Barcelone (34,2%) qu'à Madrid (28,9%), ce qui suggère qu'à Barcelone les agressions ont eu tendance à se produire dans des contextes moins contrôlés par l'agresseur, ce qui est logique compte tenu de l'idée d'un plus grand recours à la violence et, par conséquent, d'une composante de plus grande impulsivité et d'un contrôle moins pratique de la scène chez l'agresseur sexuel inconnu dans la province de Barcelone.
- Casier judiciaire du délinquant : les délinquants de Barcelone avaient un nombre plus élevé de casiers judiciaires pour des délits sexuels antérieurs (13,2%) que ceux de Madrid (5,3%). Il n'y avait cependant pas de différences significatives dans les casiers judiciaires pour vol ou violence non sexuelle.

6. CONCLUSIONS

A partir des résultats décrits dans cette étude, il est possible de décrire un profil des agressions sexuelles par des inconnus que l'on retrouve dans les condamnations prononcées dans chacune des provinces analysées.

À Madrid, la tromperie pour approcher la victime est plus fréquente, la pénétration vaginale plus fréquente, l'utilisation d'armes et de drogues au moment de l'agression plus faible et le groupe d'agresseurs ayant moins de condamnations antérieures pour des délits sexuels. À Barcelone, en revanche, les attaques surprises sont plus fréquentes, l'utilisation d'armes et de drogues est plus importante et le nombre d'auteurs ayant un casier judiciaire pour des délits sexuels est plus élevé. Une fréquence plus élevée d'agressions avec pénétration orale et anale a également été détectée, ainsi qu'une plus grande tendance de la victime à résister, bien que la proportion d'agressions interrompues par des facteurs externes soit plus élevée.

Les résultats de cette étude confirment que les agressions sexuelles perpétrées par des inconnus présentent des différences significatives dans les deux territoires, ce qui suggère la nécessité de stratégies de prévention et de réponse adaptées aux caractéristiques criminologiques spécifiques de chaque ville. Ceci, dans le cadre du TAS, ne serait possible qu'en prêtant attention à une analyse détaillée du contexte délinquant-criminel dans lequel les agresseurs agissent dans chaque cas, ce qui nécessiterait des études concrètes, spécifiques, détaillées et circonstanciées qui, tout simplement, remettent en cause la validité du TAS, remettent en cause la validité des grandes théories et méthodologies - qui expliquent le général avec certaines garanties, mais tendent à échouer dans leur approche du particulier - et imposent la nécessité d'une étude chirurgicale de chaque écosystème criminel afin de définir des politiques précises et efficaces - de détection, d'investigation et de prévention. Ainsi, par exemple, ce travail suggère que dans la province de Barcelone, étant donné l'utilisation plus importante d'armes et de drogues dans les attentats, il conviendrait de mettre en œuvre les mesures de contrôle pertinentes sur ces aspects, ainsi que de procéder à une étude plus approfondie, détaillée et précise de l'histoire criminelle des agresseurs potentiels. À Madrid, cependant, la tendance marquée à l'utilisation de la tromperie dans l'approche de la victime potentielle par l'agresseur sexuel pourrait indiquer la nécessité de campagnes de sensibilisation pour aider les femmes à identifier l'utilisation d'éventuelles stratégies de manipulation, de contrôle et d'isolement chez les inconnus.

D'un point de vue criminologique, et toujours en tenant compte des variables écosystémiques, les résultats soulignent l'importance d'une recherche plus approfondie sur la relation entre le passé criminel - leur carrière criminelle antérieure, en général - des agresseurs et leur comportement pendant l'agression, ainsi que les différences détectables dans la réponse spécifique des victimes et les facteurs qui peuvent conduire à l'interruption d'une attaque, ce qui peut suggérer des avancées et des développements intéressants dans le cadre des politiques pénales au niveau régional et même provincial.

D'autre part, il convient de noter l'importance de cette étude pour le développement de techniques criminologiques auxiliaires à l'enquête policière, et plus particulièrement pour la croissance du profilage criminologique inductif - analyse comportementale -, car les données trouvées sont utiles pour la qualification détaillée des typologies criminelles actuelles qui, souvent, parce qu'elles sont excessivement larges,

tendent à être peu utiles en termes d'application pratique. Nous constatons, par exemple, que dans la province de Madrid, les agresseurs présentent des groupes plus différenciés en fonction de la gravité du délit commis, tandis que dans la province de Barcelone, l'agresseur présente une organisation comportementale plus liée à son histoire criminelle spécifique. Dans les deux cas, indistinctement, la consommation de substances et la planification de l'attaque jouent un rôle important, mais il existe des différences claires en termes d'exécution et d'interruption du crime qui devraient être connues et correctement nuancées, car elles seraient d'une grande aide en termes de conception de profils criminels spécifiques, ainsi que dans les processus d'enquête policière.

En fin de compte, cette étude, qui ne porte que sur deux provinces, mais qui pourrait être étendue à l'échelle nationale avec un financement et une infrastructure adéquats, contribue à une meilleure compréhension de la violence sexuelle entre inconnus, tout en montrant qu'une étude situationnelle-écologique de la criminalité fournit non seulement des données utiles pour améliorer la prévention, l'intervention et les poursuites en matière de criminalité, mais qu'elle permet également de dépasser les généralités en matière de compréhension criminologique.

7. RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Arqué-Valle, P., Pastor-Cárcel, A., Roca-Mercadé, C. et Soria M.A. (2024). Cultural influence on the sexual motivation of serial killers. *Logos Science & Technology Journal*, 16(1), 145-159, doi : <https://doi.org/10.22335/rlct.v16i1.1908>
- CGPJ (2023). Les tribunaux ont accordé 1 205 réductions de peine en application de la loi organique 10/2022 [disponible à l'adresse : <https://www.poderjudicial.es/cgpj/es/Poder-Judicial/Consejo-General-del-Poder-Judicial/En-Portada/Los-tribunales-han-acordado-1-205-reducciones-de-pena-en-aplicacion-de-la-Ley-Organica-10-2022> , recueillie en mars 2024].
- Corovic, J., Christianson, S.A. et Bergman, R. (2012). From crime scene actions in stranger rape to prediction of rapist type : single victim or serial rapist ? *Behavioral Science and the Law*, 30, 764-781.
- Domínguez Vela, M. (2016). Violence de genre et victimisation secondaire. *Journal numérique de médecine psychosomatique et de psychothérapie*, Vol. 6(1). [disponible à l'adresse : https://www.psicociencias.org/pdf_noticias/Violencia_de_geneo_y_victimizacion_secundaria.pdf , récupéré en mai 2024].
- Gower, J.C. (1975). Generalized Procrustes analysis. *Psychometrika*, 40, 33-51.
- Gutiérrez de Piñeres Botero, C., Coronel, E. et Pérez, C.A. (2009). Examen théorique du concept de victimisation secondaire. *Liberabit* [en ligne], 15(1), 49-58 [disponible à l'adresse : https://pepsic.bvsalud.org/scielo.php?script=sci_abstract&pid=S1729-48272009000100006 , récupéré en mars 2024].
- Hurley, J. R., et Cattell, R. B. (1962). The Procrustes Program : Producing direct rotation to test a hypothesized factor structure. *Behavioral Science*, 7(2), 258-262. <https://doi.org/10.1002/bs.3830070216>
- Janosch González, H. (2013). Les fondements philosophiques de la criminologie chez Hirschi et Wikström : Popper ou Bunge ? In Serrano Maíllo, A., et Birkbeck, C., (Eds.) *The Generality of Self-Control Theory. Une première extension de la théorie générale du crime aux pays hispanophones*. Madrid : Editorial Dykinson.
- Janosch, H., Pérez-Fernández, F., Nut, D. et Marset, M. (2023). Agresseurs sexuels inconnus de la victime en Espagne. A multidimensional scaling analysis (MDE) based on an analysis of sentences. *Revista de Derecho Penal y Criminología*, 3^a Época, 30, 395-411.
- Janosch, H., Pérez-Fernández, F. et Herrero, S. (2025). Agresseurs sexuels inconnus de la victime dans la Communauté de Madrid : une analyse exploratoire des peines prononcées par l'Audience Provinciale. H. Janosch et F. Pérez-Fernández (coords.), *Panorámica de los delitos sexuales en España*. Madrid : Dykinson, 43-85.

- Janosch, H., Pérez-Fernández, F. et Popiuc, M. (2023). Low self-control in non-heterosexual men as a predictor of sexual assault behaviors against women. *Behavior & Law Journal*, 9(1), 65-79, <https://doi.org/10.47442/blj.2023.100>
- Janosch, H., Pérez-Fernández, F., Popiuc, M. et López-Muñoz F. (2024). Relationship between low personal morality and impersonal sex with sexual aggression behaviors towards women in a sample of Spanish heterosexual men", *Journal of Asia Pacific Studies*, 7(2), 109-139.
- Janosch González, H., Pérez-Fernández, F. et Soto Castro, J.E. (2020). Un modèle de profilage pour les délinquants sexuels inconnus qui agressent à l'entrée des bâtiments. *Revista de Derecho Penal y Criminología*, 3^a época, 24, 243-258.
- Kühne, H.H. (1986). *Kriminologie : Victimologie der Notzucht*", *Juristische Schulung*, 5, 388-394.
- Linde, A. et Aebi, M.F. (2021). Does theft really mean theft ? and other dubious equivalences between legal and criminological definitions of offences. Conséquences pour l'étude de la criminalité. *Revista Española de Investigación Criminológica*, 19, Extra-2 [www.criminologia.net], <https://doi.org/10.46381/reic.v19i2.529> .
- Ministère espagnol de l'intérieur (2023). *Annuaire statistique du ministère de l'intérieur 2022*. Catalogue des publications de l'administration générale de l'État : <https://cpage.mpr.gob.es>
- Pauwels, L., 2018a. Analyse du processus de perception-choix dans la théorie de l'action situationnelle. A randomized scenario study. *European Journal of Criminology*, 19(1), 130-147.
- Pauwels, L. (2018b). Les effets conditionnels du contrôle de soi dans la théorie de l'action situationnelle. Un test préliminaire dans une étude de scénario randomisé. *Deviant Behavior*.
- Pérez-Fernández, F., Janosch, H. et Popiuc, M. (2023). Low self-control in non-heterosexual men as a predictor of sexual assault behaviors against women. *Behavior & Law Journal*, 9(1), 65-79. <https://doi.org/10.47442/blj.2023.100>
- Pueyo, A.A. et Redondo Illescas, S. (2007). Prédire la violence. Entre la dangerosité et l'évaluation du risque de violence. *Papeles del Psicólogo*, 28(3), 157-173.
- Serrano Maíllo, A. (2017). *Criminalité, moralité individuelle et contrôles*. Valence : Tirant Lo Blanch.
- Triviño, C., Winberg, M. et Moral, M. (2021). Credibility of Testimony in Child Sexual Assault and Abuse : Evolution of Non-Believable Testimony in the Last Decade. *Behavior & Law Journal*, 7(1), 43-57. <https://doi.org/10.47442/blj.v7.i1.83>

- Wikström, P.-O., Oberwittler, D., Treiber, K. et Hardie, B. (2012). *Breaking Rules : The Social and Situational Dynamics of Young People's Urban Crime*. Oxford : Oxford University Press.
- Wikström, P.-O. et Treiber, K. (2016). Social Disadvantage and Crime : A Criminological Puzzle (Désavantage social et criminalité : un casse-tête criminologique). *American Behavioral Scientist* 60(10), 1232-1259.